

Son Honneur le Maire décide que ladite section ne s'applique pas dans le cas actuel et que ledit sous-amendement est régulièrement devant le Conseil.

Et, un nouveau débat s'engageant,

M. l'échevin Clément soulève un point d'ordre, alléguant que ledit sous-amendement ne peut être pris en considération, aux termes de la Règle 50 des Règles du Conseil.

Son Honneur le Maire décide que ledit sous-amendement ne contrevient pas à ladite règle et que le Conseil peut le prendre en considération et en disposer.

Et, un nouveau débat s'engageant, ledit sous-amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage :

Pour : O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Drummond, Fraser, Giroux, Poissant, Blumenthal, Ménard—11.

Contre : L. A. Lapointe, N. Lapointe, Garceau, Monahan, Clément, Létourneau, Mayrand, Deguire, Turcot, Larivière, Martin, Stroud, Vandellac, Macdonald, Judge, Houlé—16.

Ledit sous-amendement est ainsi rejeté.

L'amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage :

Pour : L. A. Lapointe, N. Lapointe, Garceau, Létourneau, Deguire, Larivière, Martin, Vandellac, Ménard—9.

Contre : O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Clément, Mayrand, Turcot, Drummond, Fraser, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Macdonald, Judge, Houlé—18.

Ledit amendement est ainsi rejeté.

La motion principale étant mise aux voix, le Conseil se partage :

Pour : L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Létourneau, Mayrand, Deguire, Turcot, Drummond, Larivière, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandellac, Macdonald, Ménard, Judge, Houlé—26.

Contre : Giroux—1.

Ladite motion est ainsi adoptée, et il est

Résolu : En conséquence.

14.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une interpellation au sujet de la question des séances de la Cour du Recorder le soir.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ROBINSON, il est

Résolu : Que ledit rapport soit reçu et que copie en soit transmise à M. l'échevin Blumenthal.

15.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'ordonner à la Montreal Water and Power Co., de poser une conduite dans l'avenue Papineau.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu : Que ledit rapport soit reçu et adopté.

16.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de constituer en corporation le "Hesper Literary Club".

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. Blumenthal, il est

Résolu : Que ledit rapport soit reçu et adopté.

17.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Compagnie du Pacifique de poser une de ses voies à travers la rue Hadley.

18.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. Théodule Perron d'ériger une marquise.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. JUDGE, il est

Résolu : Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

19.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Compagnie du Pacifique de renouveler un trottoir au coin des rues Craig et St-Timothée.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. GIROUX, il est

Résolu : Que ledit rapport soit reçu et adopté.

His Worship the Mayor decided that said section did not apply in the present instance and that said sub-amendment was regularly before the Council.

And a further debate arising,

Ald. Clément raised a point of order contending that said sub-amendment could not be considered, in view of Rule 50 of the Rules of Council.

His Worship the Mayor decided that said sub-amendment was not in contravention with said rule and that the same might be considered and disposed of by the Council.

And, a further debate arising, the vote being taken on said sub-amendment, the Council divided :

Yeas : O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Drummond, Fraser, Giroux, Poissant, Blumenthal, Ménard—11.

Nays : L. A. Lapointe, N. Lapointe, Garceau, Monahan, Clément, Létourneau, Mayrand, Deguire, Turcot, Larivière, Martin, Stroud, Vandellac, Macdonald, Judge, Houlé—16.

So it passed in the negative.

The amendment being put, the Council divided :

Yeas : L. A. Lapointe, N. Lapointe, Garceau, Létourneau, Deguire, Larivière, Martin, Vandellac, Ménard—9.

Nays : O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Clément, Mayrand, Turcot, Drummond, Fraser, Giroux, Stroud, Poissant, Blumenthal, Macdonald, Judge, Houlé—18.

So it passed in the negative,

The vote being taken on the main motion, the Council divided :

Yeas : L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Clément, Létourneau, Mayrand, Deguire, Turcot, Drummond, Larivière, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Blumenthal, Vandellac, Macdonald, Ménard, Judge, Houlé—26.

Nays : Giroux—1.

So it was carried and

Resolved : Accordingly.

14.—From Board of Commissioners, replying to a question, re night sessions of Recorder's Court.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

That said report be received and that a copy thereof be transmitted to Ald. Blumenthal.

15.—From Board of Commissioners, to order the Montreal Water and Power Co., to lay a water main in Papineau avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROULE, it was

Resolved : That said report be received and adopted

16.—From Board of Commissioners, to incorporate the Hesper Literary Club.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved : That said report be received and adopted.

17.—From Board of Commissioners, to allow the Canadian Pacific Ry. Co., to lay a track across Hadley street.

18.—From Board of Commissioners, to allow Mr. Théodule Perron to erect a marquise.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. JUDGE, it was

Resolved : That said reports be received and adopted.

19.—From Board of Commissioners, to allow the C. P. R. Co., to replace a sidewalk, corner Craig and St. Timothée streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved : That said report be received and adopted.